

Grâce à Hollande, Macron peut faire campagne avec la bénédiction... du CSA

écrit par François des Groux | 21 septembre 2021





Eric Zemmour et Emmanuel Macron n'ont pas encore déclaré leur candidature à la Présidentielle mais tandis que l'un se retrouve privé de sa parole sur CNews par le CSA, l'autre peut faire tranquillement campagne en promettant à tout va et en sortant le carnet de chèques de la France.

Dans le silence de ce même CSA s'auto-décrivant – on ne rit pas – par un bel oxymore : « une autorité publique indépendante ».

Pourtant, comme autour de Z, des aficionados macroniens iront bientôt placarder 50 000 affiches à la gloire de leur idole dans 80 villes (avec quel financement ?) : « *une offensive de communication mise en œuvre par les Jeunes avec Macron, avec l'aval de l'Élysée* » ([Le Parisien](#)).

Silence du CSA.

Le 2 octobre aura lieu, à Avignon, un grand meeting « *sur la jeunesse, avec des ministres et des membres de la société*

civile ».

Silence du CSA.

Mais surtout, alors qu'il se bornait, depuis la crise des GJ, à faire médiatiquement le VRP de Big Pharma et de la vaccination, le *non-candidat* Macron s'affiche désormais partout : le président à Beauvau, le président à Marseille, le président demande pardon aux Harkis, le président parle aux sportifs olympiques...

Silence du CSA.

Et pourtant, médias et opposants politiques l'affirment : Macron est bel et bien entré en campagne !



« *Présidentielle 2022: en campagne, Emmanuel Macron multiplie les promesses et les dépenses* » [\(Le Figaro\)](#)

« Marseille, police, sécurité, agriculture... Le président ne cesse de multiplier les promesses de dépenses. L'opposition pointe du doigt une campagne au frais du contribuable » (hypocrite [RTL](#))

« Xavier Bertrand estime que « Emmanuel Macron fait campagne avec le chéquier de la France », et que « ce qui est en train de se passer est absolument irresponsable » ([RTL](#))

« Emmanuel Macron ou la politique du carnet de chèques – Malgré un déficit élevé, le chef de l'État profite d'une croissance plus forte que prévu pour multiplier les dépenses à l'approche de la présidentielle [...] Comme François Hollande avant lui, Emmanuel Macron se montre moins avare en deniers publics à l'approche de l'échéance électorale...» ([Le Point](#))

Le Point qui en profite d'ailleurs pour faire la liste des dépenses et promesses du chef d'Etat : **500 millions d'euros** au « Beauvau de la sécurité » (en sus du **milliard** déjà programmé), **1,5 milliards** pour la ville de Marseille, **600 millions** pour les foyers faisant face à l'augmentation du prix du gaz, une rallonge de **2 milliards** pour la prime de rénovation, fonds de **300 millions** pour les harkis etc. Avec cet argent magique (venu du Qatar ou d'Arabie saoudite ?), qui a dit que l'Etat était « en faillite » ?

Malgré ce tonneau des Danaïdes des dépenses publiques en vue des Présidentielles 2022, si le public semble avoir faim de Zemmour, pas sûr qu'il ait vraiment soif de Macron.

Pas grave, le président continuera à paraître partout et à promettre sur tout, avec nos sous.

Et pourquoi toujours ce silence du CSA ?

Parce que la gauche d'Hollandouille, un jour, eut l'idée de modifier les règles du jeu pour garder le pouvoir et la préséance médiatique : ainsi, « tout ce qui ne relève pas du débat politique national passe sous les radars » du CSA et

n'est donc pas décompté. Contrairement à Zemmour qui, pourtant, ne s'est pas déclaré candidat.

Des règles du jeu changeantes, floues, subjectives... à la discrétion du CSA, « *autorité publique indépendante* ».

Temps de parole: sous les radars du CSA, Macron peut remercier Hollande



[Cynisme, petits calculs, entourloupes, mensonges, hypocrisie : la marque de fabrique de la gauche pour garder le pouvoir – NDA]

[Matthieu Deprieck](#)

Pendant qu'Eric Zemmour se lamente sur son temps de parole évaporé, un autre candidat en puissance s'agite sans que sa présence médiatique ne fasse débat. Il faut dire qu'Emmanuel Macron a pour lui la loi et l'usage.

La loi d'abord. Au printemps 2016, la majorité socialiste de François Hollande chamboule les règles du jeu médiatique.

Entre le dépôt des candidatures et le début officiel de la campagne présidentielle, le principe d'égalité du temps de parole est remplacé par le plus souple principe d'équité [qui] devient la norme.

Or, c'est l'usage, celle-ci est déterminée par les chaînes elles-mêmes [:] la dynamique de campagne, le nombre de meetings organisés, la présence sur les réseaux sociaux, l'animation du débat public sont autant d'indicateurs, qui permettent aux diffuseurs d'ouvrir plus ou moins leurs micros à un candidat...

[Mais] Le Conseil d'Etat fixe une règle dont Emmanuel Macron profite aujourd'hui : tout ce qui ne relève pas du débat politique national passe sous les radars [...]

Au 1^{er} janvier prochain, place à l'équité pour tous les candidats, présumés ou déclarés, et leurs soutiens. La part du gâteau va fondre pour certains, mais pas pour le chef de l'Etat.

Le même jour, la France prendra la présidence de l'Union européenne (PFUE), un événement qui échappera largement au « débat national ». Son entourage a son agenda bien en tête. Le 19 janvier, Emmanuel Macron a déjà prévu de prononcer un discours devant le Parlement européen à Strasbourg.

« Un grand moment politique », se réjouit d'avance l'un de ses conseillers. Sera-t-il décompté ?

[...]

<https://www.lopinion.fr/edition/politique/temps-parole-radars-csa-macron-peut-remercier-hollande-253787>



Tout à sa haine de Sarkozy, le « génie » Hollande, en modifiant les règles du jeu du CSA, s'est pris à son propre piège, favorisant le jeune *Rastignac* Macronien